



## Fédération des travailleurs de la métallurgie CGT

### **ACCORD GESTION DE CRISE ET REPRISE D'ACTIVITE**

#### **La CGT dénonce une manipulation médiatique de Valeo et s'oppose à la reprise d'activité dangereuse pour la santé des salariés.**

VALEO se félicite d'avoir signé avec les organisations syndicales CFE-CGC, CFDT et FO un accord qui « *concilierait un double objectif, celui d'assurer la protection maximale des salariés et celui de permettre une reprise progressive d'activité.* »

Nous considérons que cette communication est erronée ! Elle témoigne du manque de respect et de considération de VALEO, pour la santé et la sécurité des travailleurs.

Il est fait état d'un protocole de reprise d'activité. Pourtant il ne figure pas dans l'accord, ce qui témoigne du fait que les mesures de prévention n'ont pas fait l'objet d'une négociation préalable avec les OS.

Le protocole sécurité mis en place par l'employeur de par la responsabilité qui lui incombe de préserver la santé des travailleurs, est en total déconnexion avec la réalité de ce qu'ont vécu les travailleurs. L'activité est restée maintenue avec mise en place progressive des mesures.

La réalité est que cet accord prévoit d'imposer des jours de congés payés, ce qui nécessite forcément de conclure un accord. Et c'est ce qui sera mis en place pour les ouvriers comme pour les cadres.

Le don de jours "enfants malade" "proche aidant", voilà des mesures de solidarité de collègues que l'on comprend. Mais durant cette période de perte d'activité, Valeo devrait maintenir les salaires de l'ensemble des travailleurs et non spoiler les repos des cadres pour combler ce manquement.

La CGT demande à notre PDG de revoir sa position de février qui consiste à proposer les mêmes dividendes pour les actionnaires que l'année précédente. Il serait tout à fait anormal que seuls les salariés soient obligés de faire « des efforts ».

Plutôt que de signer un accord pour le don de congés, n'aurait-il pas été plus judicieux que les sommes dédiées aux dividendes soient allouées à la rémunération des salariés à 100% ?

Si les sites des constructeurs Français, quant à eux, ont fermé les uns après les autres, Valeo n'a jamais arrêté totalement son activité. Elle a juste adapté l'activité au carnet de commande de ses clients (75% des productions des sites Français de Valeo sont exportées).

La CGT ne comprend pas cette volonté de mise en danger des salariés et de l'ensemble de la population alors que nous ne produisons pas de produits essentiels.

Le recours déposé au Conseil d'Etat par la FTM-CGT souligne que le gouvernement a fait le choix d'un confinement « aux risques sanitaires limités », sans imposer la fermeture aux entreprises fabriquant des services non essentiels.

La santé des salariés doit être garantie dans le cadre de l'obligation générale de sécurité qui incombe aux employeurs. A ce titre, Valeo a simplement répondu aux directives sans que personne ne puisse assurer que "ces mesures barrières" puissent constituer une réelle mise en sécurité du personnel et de la population.

A titre d'exemple : rupture de gel hydroalcoolique, les masques fournis début avril, etc.

Valeo ne sait pas -ou refuse- de communiquer sur la situation réelle de ses usines en France. Combien de personne en arrêt maladie, au chômage partiel, en télétravail ? Ce sont autant d'éléments essentiels à la discussion d'un accord de reprise d'activité que Valeo n'a pas souhaité communiquer dans le cadre de cette négociation.

Le gouvernement à encourager les entreprises à recourir au chômage partiel sans pénaliser les salariés, fixant comme objectifs que les salariés puissent toucher 100% de leur salaire.

Valeo à refuser de donner ce complément de salaires, malgré les mesures favorables aux entreprises mises en place par le gouvernement.

A la CGT, nous sommes convaincus que la mise en place d'une stratégie industrielle au service du progrès social doit se substituer à l'actuelle stratégie financière. Stratégie guidée uniquement par la seule obsession de rentabilité continue, au profit des seuls actionnaires, et au détriment des salariés.